

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.495.2008.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS. GENÈVE, 20 MARS 1958

RÈGLEMENT NO 58. PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES À L'HOMOLOGATION : I. DES DISPOSITIFS ARRIÈRE DE PROTECTION ANTI-ENCASTREMENT; II. DES VÉHICULES EN CE QUI CONCERNE LE MONTAGE D'UN DISPOSITIF ARRIÈRE DE PROTECTION ANTI-ENCASTREMENT D'UN TYPE HOMOLOGUÉ; III. DES VÉHICULES EN CE QUI CONCERNE LEUR PROTECTION CONTRE L'ENCASTREMENT À L'ARRIÈRE. GENÈVE, 1^{ER} JUILLET 1983

ADOPTION DES AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT NO 58¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Aucune des Parties contractantes qui appliquent le Règlement no 58 n'a notifié son désaccord au projet d'amendements dans le délai de six mois à dater de la notification dépositaire C.N.1222.2007.TREATIES-1 du 11 janvier 2008. En conséquence, en vertu du deuxième paragraphe de l'article 12 de l'Accord, les amendements sont réputés adoptés et sont obligatoires pour toutes les Parties contractantes appliquant ledit Règlement no 58 à partir du 11 juillet 2008.

Le 14 juillet 2008



¹ Voir notification dépositaire C.N.1222.2007.TREATIES-1 du 11 janvier 2008 (Proposition d'amendements au règlement no 58).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.